Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

Extrait du registre des délibérations de la réunion du Conseil Communautaire 25 juin 2026

Présent(e)s	M. GELEZ, Mme LABEYRIE, M. GALDOS, M. LAFFITTE, Mme FOURNIER, M. LAPEGUE, M. DIRIBERRY, M. CARRERE, M. PECASTAINGS, M. MONET, M. MAGIEU, M. SARDELUC, M. SAINT-MARTIN, Mme CHESSOUX, Mme GIBARU, M. LAJUS, M. DE ARTECHE, M. PETITJEAN, M. DUHIEU, M. DESCLAUX, M. BETBEDER, M. FROUSTEY, M. GRAIRE, M. WALLYN, Mme DARDY, Mme FERRANDIS, M. SOUMAT, M. BEGUE, Mme BOUCLEY, Mme BRESSOUD, Mme CASTAING-TONNEAU, M. COELHO, M. DAULOUEDE, Mme DUBOS, M. DUBUS, Mme DUCAMP, Mme GELIBERT, Mme HERVE, M. LALANNE, M. LARRIEU, Mme LELONG, M. LYS, Mme MARTINE, Mme MATTER, Mme MORA-DAUGAREIL, M. NICOLAS, M. PEANNE, Mme PITOT Elus
Excusés	M. BENCHETRIT, Mme CHARPENEL
Pouvoir	Mme LANZUTTI (pouvoir à M. WALLYN), M. LARRIEU (pouvoir à M. PETITJEAN), Mme PERON (pouvoir à M. FROUSTEY), Mme QUIGNARD (pouvoir à M. SAINT-MARTIN), Mme SARRADE (pouvoir à M. SOUMAT), Mme SASSI-CZERNIEJEWSKI (pouvoir à Mme BRESSOUD)

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 25 JUIN 2026 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
- en exercice : 58
- présents : 50
- absents représentés : 6
- absents excusés : 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de M. Régis GELEZ.

Présents :

M. Régis GELEZ, Mme Ludivine LABEYRIE, M. Louis GALDOS, M. Pierre LAFFITTE, Mme Céline FOURNIER, M. Alexandre LAPEGUE, M. Mathieu DIRIBERRY, M. Étienne CARRERE, M. Pierre PECASTAINGS, M. Jean-François MONET, M. Philippe MAGIEU, M. Philippe SARDELUC, M. Philippe SAINT-MARTIN, Mme Stéphanie CHESSOUX, Mme Laetitia GIBARU, M. Christian LAJUS, M. Sylvie DE ARTECHE, M. Jérôme PETITJEAN, M. Dominique DUHIEU, Mme Geneviève LAVIELLE, M. Bertrand DESCLAUX, M. Francis BETBEDER, M. Pierre FROUSTEY, M. Dominique GRAIRE, M. Mickael WALLYN, Mme Nathalie DARDY, Mme Christelle FERRANDIS, Mme Marianne DUVERDIER, M. Alain SOUMAT, M. Olivier BEGUE, Mme Evelyne BOUCLEY, Mme Emmanuelle BRESSOUD, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU, M. Antoine COELHO, M. Jean-Claude DAULOUEDE, Mme Christelle DUBOS, M. Régis DUBUS, Mme Séverine DUCAMP, Mme Jean-Franck GELIBERT, Mme Cindy HERVE, M. David LALANNE, M. Frédéric LARRIEU, Mme Mélyssa LELONG, M. David LYS, Mme Elisabeth MARTINE, Mme Anne MATTER, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Damien NICOLAS, M. Olivier PEANNE, Mme Sarah PITOT.

Absents représentés :

Mme Marie-Christine LANZUTTI donne procuration à M. Mickael WALLYN, M. Cédric LARRIEU donne procuration à M. Jérôme PETITJEAN, Mme Kelly PERON donne procuration à M. Pierre FROUSTEY, Mme Sandrine QUIGNARD donne procuration à M. Philippe SAINT-MARTIN, Mme Lisa SARRADE donne procuration à M. Alain SOUMAT, Mme Julia SASSI-CZERNIEJEWSKI donne procuration à Mme Emmanuelle BRESSOUD.

Absents excusés : M. Quentin BENCHETRIT, Mme Frédérique CHARPENEL.

Secrétaire de séance : M. Frédéric LARRIEU.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - Attribution de subventions aux associations au titre de la politique sportive pour l'année 2026 - Ecoles de sport
Rapporteur : Monsieur Régis GELEZ

Le sport constitue un élément central des parcours de jeunesse et un support indispensable à l'épanouissement des jeunes.

Le dispositif « école de sport » du Département des Landes a pour objectif d'encourager la pratique sportive la plus large et soutenir les efforts des clubs en matière de formation des plus jeunes. Dans ce cadre, le Conseil départemental communique aux services de MACS la liste des clubs bénéficiaires du dispositif.

Pour être éligible au versement de la subvention de la Communauté de communes, le club sportif organisateur doit :

- disposer d'une école de jeunes inscrite dans la liste attributive d'une subvention départementale à un club sportif gérant une école de sport,
- avoir son siège sur le territoire d'une commune membre de la Communauté de communes,
- compter des licenciés de moins de 15 ans.

Pour la saison 2025/2026, il est proposé d'attribuer une subvention de 7 € par jeune licencié à l'ensemble des clubs recensés ci-après. Le soutien aux écoles de sport est un levier de promotion et d'accompagnement des associations sportives auprès de l'ensemble des communes du territoire. Il est précisé que le montant minimum par club éligible est de 100 €.

LISTE DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

COMMUNE	CLUB	Effectif	Montant (€)
ANGRESSE	TENNIS CLUB	64	448
	JEANNE ET SERGE ACADEMIE (Volley ball)	63	441
	Total		**889**
AZUR	LES ARCHERS D'AZUR (Tir à l'arc)	10	100
	Total		**100**
BENESSE-MAREMNE	TENNIS CLUB BENESSE MAREMNE	52	364
	Total		**364**

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

CAPBRETON	AQUATIQUE SCAPHANDRE CLUB	16	112
	A.S. TENNIS CLUB DU GAILLOU	94	658
	CAPBRETON SAUVETAGE COTIER	254	1 778
	CAPBRETON ATHLETISME	65	455
	CAPBRETON SKATEBOARDING CLUB	131	917
	SANTOCHA SURF CLUB	86	602
	JUDO SHIAI CLUB CAPBRETON	80	560
	BOXE CAPBRETON (Boxe anglaise)	32	224
	U.S. CAPBRETON (Handball)	95	665
	CAPBRETON HOSSEGOR RUGBY	163	1 141
	Total		**7 112**
LABENNE	CERCLE SPORTIF LABENNAIS (Judo)	23	161
	CERCLE SPORTIF LABENNAIS (Sambo & Lutte)	18	126
	TAEKWONDO HAPKIDO	27	189
	LABENNE OLYMPIQUE SPORTING CLUB (Football)	174	1 218
	LABENNE OLYMPIQUE SPORTING CLUB (Basket)	247	1 729
	TENNIS CLUB LABENNAIS	28	196
	OCEAN SURF CLUB	42	294
	Total		**3 913**
MAGESCQ	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	11	100
	BADMINTON MAGESCQUOIS	29	203
	MAGESCQ BASKET	121	847
	TENNIS CLUB	37	259
	MAGESCQ JUDO CLUB	60	420
	Total		**1 829**
MESSANGES	MESSANGES TENNIS CLUB	27	189
	WAITEUTEU SAUVETAGE COTIER	66	462
	WAITEUTEU MESSANGES (Surf)	89	623
	Total		**1 274**
MOLIETS ET MAÂ	A.S GOLF CLUB	21	147

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

	Total		**147**
SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	A.S. MACS Natation	93	651
	FOOTBALL CLUB	166	1 162
	TENNIS CLUB	95	665
	LOUS MAROUS (Basket Ball)	92	644
	Total		**3 122**
SAINT-MARTIN-DE-HINX	ST MARTIN SPORTS (Pelote basque)	26	182
	ST MARTIN SPORTS (Gymnastique volontaire)	27	189
	Total		**371**
SAINT-VINCENT DE TYROSSE	JUDO JUJITSU CLUB DE MAREMNE	143	1 001
	U.S. TYROSSAISE (Athlétisme)	127	889
	U.S. TYROSSAISE (Badminton)	43	301
	U.S. TYROSSAISE (Handball)	230	1 610
	U.S. TYROSSAISE (tennis)	93	651
	U.S. TYROSSAISE COTE SUD (Rugby)	153	1 071
	AEROMODELISME CLUB TYROSSAIS	31	217
	TYR'DANSE	57	399
	Total		**6 139**
SAINTE-MARIE-DE-GOSSE	A.S. STE-MARIE SPORTS (Pelote basque)	20	140
	Total		**140**
SAUBRIGUES	BASKET OCEAN COTE SUD Bénesse/Saubrigues/Orx	119	833
	PILOTA CLUB ST-JEAN/ SAUBRIGUES (Pelote basque)	13	100
	Total		**933**
SEIGNOSSE	LOU SURFOU	89	623
	A.S. DU GOLF DE SEIGNOSSE	32	224
	STUDIO D'ARTS CHOREGRAPHIQUES	41	287
	SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS FOOTBALL CLUB	323	2 261

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

	Total		**3 395**
SOORTS-HOSSEGOR	GOLF CLUB	104	728
	A.S. HOSSEGOR (Tennis de table)	39	273
	A.S. HOSSEGOR (Boxe française)	17	119
	A.S. HOSSEGOR (Lutte et Sambo)	10	100
	HOSSEGOR SAUVETAGE COTIER	288	2 016
	HOSSEGOR SURF CLUB	67	469
	Total		**3 705**
SOUSTONS	A.S. SOUSTONNAISE (Pelote basque)	24	168
	A.S. SOUSTONNAISE (Rugby)	162	1 134
	A.S. SOUSTONNAISE (Pétanque)	22	154
	A.S. SOUSTONNAISE (Running)	23	161
	A.S. SOUSTONNAISE (Tennis)	134	938
	BALADE RANDONNEE ORIENTATION (Course d'orientation)	22	154
	JUDO CLUB SOUSTONS	95	665
	AVIRON CLUB SOUSTONNAIS	13	100
	GR SOUSTONS (gymnastique rythmique)	23	161
	LES ECUREUILS DE SOUSTONS (Gymnastique F.S.C.F)	341	2 387
		Total	**6 022**
TOSSE	TENNIS CLUB	27	189
	SOLEIL VOLANT (badminton)	30	210
	U.S. TOSSE (Pelote basque)	18	126
	JUDO CLUB	36	252
		Total	**777**
VIEUX-BOUCAU	CLUB SPORTIF BOUCALAIS (Basket-ball)	137	959
	CLUB SPORTIF BOUCALAIS (Judo)	14	100
	CLUB SPORTIF BOUCALAIS (Tennis)	30	210
	Total		**1 269**
	TOTAL - ÉCOLES DE SPORT		**41 501**

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10, modifiée ;

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la circulaire n° 5811-SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024, 24 juin 2025 et 4 février 2026 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU les délibérations du conseil communautaire en dates des 12 décembre 2013, 27 juin 2017, 25 janvier 2018 et 5 mai 2022, portant sur l'approbation et les révisions du règlement d'attribution des subventions en matière de manifestations sportives, de clubs de haut niveau ou d'écoles de sport et l'approbation des règles de communication applicables aux bénéficiaires des subventions et aides de MACS ;

VU le règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du conseil communautaire du 15 avril 2026 et applicable depuis le 1er janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des écoles de sport précitées remplissent les conditions d'éligibilité à la participation financière de la Communauté de communes ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants et 3 non-participation,

DÉCIDE DE :

- approuver l'attribution, dans les conditions mentionnées dans le tableau ci-dessus, des subventions aux clubs « école de sport » du territoire, pour l'année 2026, d'un montant total de 41 501 €,
- autoriser Monsieur le président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente,
- Les sommes nécessaires sont inscrites au budget primitif 2026, article 65748.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié en ligne le 30/06/2026
ID : 040-244000865-20260625-DEL633-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 25 juin 2026

Le président,
M. Régis GELEZ

